

THNS 2015 - Journée du 27 novembre 2015 à L'IFSTTAR

Retour sur le congrès ITS de Bordeaux, préparation de la COP 21, Accord de coopération intergouvernemental sur les transports

Jean-François JANIN, MEDDE/DGITM

Compte tenu des contraintes de transports, je vais présenter le diaporama préparé par Damien Murat, chef de projet ITS au sein de l'association Topos Aquitaine. Puis je présenterai l'accord intergouvernemental en matière de transport. Et je terminerai sur un premier bilan des coopérations présentées au cours des 3 réunions du Forum THNS 2015.

Retour sur le congrès ITS de Bordeaux, préparation de la COP 21

TOPOS Aquitaine est une association destinée à promouvoir le développement des ITS sur le territoire régional. Elle compte une cinquantaine de partenaires, locaux et nationaux. Elle anime différents projets, dont l'accueil, en octobre dernier, du Congrès Mondial des transports intelligents qui a été une œuvre collective réunissant Région, département de la Gironde, Bordeaux métropole et Ville de Bordeaux. Ce congrès a eu un grand succès, auprès des professionnels, des académiques, des collectivités locales, mais aussi du grand public.

A l'occasion de ce congrès, ITS-France et TOPOS Aquitaine ont lancé une initiative conjointe pour tenter d'atténuer le changement climatique grâce aux ITS. Les systèmes ITS peuvent contribuer rapidement et à faible coût à la lutte contre le changement climatique :

- favoriser les transports collectifs et l'«électromobilité» dans les villes
- réduire les embouteillages et sécuriser la circulation
- optimiser les trajets avec les données satellitaires et les données urbaines en temps réel
- Optimiser le stationnement
- Accéder à plus de données partagées pour l'apparition de nouveaux services personnalisés pour les besoins de chacun.

Un site Internet (ITS for the Climate, www.itsforclimate.org a été mis en place pour recueillir les engagements pour échanger les bonnes pratiques et diffuser de l'information) Pendant le Congrès de Bordeaux une douzaine de structures privées et publique avaient décidé de s'engager, à la suite des 34 pays qui ont approuvé le Manifesto lors de la table ronde ministérielle du 2 octobre 2015. Aujourd'hui on dénombre 58 organismes prêts à s'engager dans des actions de communication et de réflexion sur des montages de projets.

Ce site est ouvert à de nouvelles coopérations internationales pour la mise en œuvre des accords qui résulteront de la COP.

Afin d'avancer concrètement sur l'utilisation des ITS pour le climat, TOPOS souhaite monter un démonstrateur (appelé « living lab ») afin de mesurer :

- les efforts attendus des pouvoirs publics (à tous les niveaux territoriaux) pour créer et animer le cadre de définition des services et assurer leur pérennité.

- l'effet des nouveaux services et des usages expérimentaux sur les émissions de CO2 (et de gaz à effet de serre)

Accord intergouvernemental en matière de transport

A côté des accords multilatéraux qui engagent les Etats, la France et la Chine ont décidé de renforcer leur coopération dans le domaine des transports. Un accord entre le Ministre des transports chinois et la Ministre de l'écologie française a été signé à Pékin au moment de la visite d'Etat du Président de la République, le 2 novembre 2015.

Cet accord est un arrangement administratif. L'identification des thèmes de coopération figure dans l'article 1 : Les parties affirment leur volonté d'assurer des échanges dans le domaine du transport durable pour répondre aux besoins de mobilité des populations tout en luttant contre la pollution atmosphérique et le changement climatique.

Les Ministères en charge des transports en France et en Chine ont défini les thèmes de coopération, qui sont cités à l'article 2: les transports verts, les pratiques améliorant l'efficacité des transports et réduisant les émissions, les transports intelligents, la sécurité des transports, l'articulation de la planification urbaine et de la planification des transports, la définition d'un espace public de qualité. La coopération porte sur le transport collectif urbain (bus, transports ferrés, tramways, métros, taxis) ainsi que sur les autoroutes et le transport ferroviaire afin de promouvoir l'intégration des problématiques de développement des transports.

On se situe dans des problématiques du transport à différentes échelles. Les choix de transport interurbain peuvent induire des choix de transport urbain et vice-versa. Les gares sont des endroits très importants par rapport à ces choix avec une organisation du côté des trains et une organisation du côté de la ville. La planification, les normes, l'innovation technologique, les services, le financement des transports sont inclus dans cette coopération.

Il est précisé dans l'article 3, que la coopération peut aussi prendre la forme de démonstrateurs ou de sites pilotes et inclure de la formation avec l'objectif de favoriser le partenariat entre les entreprises françaises et les entreprises chinoises.

Il y a donc une organisation à mettre en place en France pour coopérer. La partie chinoise aura certainement aussi son mode d'organisation.

Les coopérations issues de la COP et l'accord franco-chinois sur les transports sont deux éléments nouveaux pour le forum THNS, qui se déroulait depuis 2007 dans le cadre de l'accord sur le développement urbain durable.

Bilan des coopérations présentées au cours des 3 réunions du Forum THNS 2015

Je voudrais maintenant faire un premier bilan des coopérations mentionnées pendant ces 3 réunions du Forum THNS 2015.

Au cours de la réunion qui s'est tenue à l'Ecole d'architecture de Paris-Belleville, on a évoqué les conditions générales dans lesquelles se produit la création de bâtiments, de quartiers, de villes et les règles d'urbanisme et de planification liées à la mobilité.

Les tramways ont été organisés en France d'une certaine manière, correspondant à notre organisation française et à notre territoire. Cette organisation doit être modifiée (sur le plan financier, sécuritaire, de l'aménagement, de la programmation) pour être adaptée à la Chine. Des partenaires ont déjà commencé à travailler ensemble. (ENSA de Strasbourg, Université de Tongji, Systra, CEREMA).

Le vélo en libre-service (VLS) est un nouveau mode à intégrer dans la chaîne de transport.

Les gares ont une nouvelle fonction dans les villes et les métropoles (cf exposé de China Academy of Urban Planning&Design)

La deuxième réunion s'est déroulée à l'EIVP. Cette école coopère déjà avec une université de Shanghai. Elle souhaite poursuivre ces coopérations sur les questions de formation liée à la mobilité. C'est un partenaire potentiel pour l'Université de Tongji en matière de formation (notamment la formation continue) sur les questions d'innovation dans les organisations ? La multidisciplinarité (sociologie, psychologie, perception de l'offre de transport) est à mettre en avant. L'AIGP souhaite développer des coopérations internationales, notamment avec la Chine. Les architectes qui ont participé proposent pour les projets du Grand Paris et pour ceux de Paris (quartier des Halles), des formes nouvelles d'organisation, notamment des espaces dans les gares ou autour de celles-ci pour valoriser leur accessibilité et attirer des clients par des services complémentaires.

Le Professeur SUN a rappelé que le ferroviaire était mondial et n'était pas l'affaire que d'un seul pays. Au moment de la COP 21, il faudra réfléchir à l'avenir du ferroviaire. Les pays en pointe sur le ferroviaire devront parler entre eux pour réfléchir à l'intégration du numérique et des télécommunications dans le ferroviaire.

La troisième réunion a porté sur l'organisation des systèmes. Les collectivités locales peuvent coopérer entre elles au-delà des frontières. Des possibilités de coopération sont également possibles avec différentes universités.

On pourrait faire un glossaire pour assurer une bonne compréhension des mots utilisés. Différentes formes d'organisation se sont mises en place sur les questions de coopération :

- la coopération entre des villes (présentation illustrée par la Fondation Prospective & Innovation)
- les entreprises communiquent entre elles (cf présentation de Challenge Michelin Bibendum)
- L'entreprise THALES peut travailler sur la conception des systèmes au-dessus de la couche physique de communication.

HUAWEI a expliqué que des évolutions peuvent s'effectuer sur la base d'une offre de communication qui touche à la fois au transport et à d'autres métiers.